

# L'écho des rives du Grozon

Mai 2021, n°6

## Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

### Libres propos, Alfred Vey, second Maire-Adjoint

Voilà bientôt un an que nous nous sommes attelés à gérer notre commune. Notre volonté était de vraiment avancer dans les projets avec vous, pour avoir le plus grand consensus possible sur tout ce que l'on entreprend. Des promesses qu'on a beaucoup de mal à tenir. Cette pandémie bloque beaucoup d'initiatives. On ressent une grosse frustration de ne pouvoir vous réunir et avancer ensemble. Je pense notamment aux travaux dans les bâtiments communaux, la traversée des villages, qui étaient les priorités que vous aviez exprimées. J'espère que la vie va reprendre un cours plus normal pour que l'on puisse à nouveau se réunir et travailler ensemble sur nos projets.



Toujours est-il que nous avançons tout de même, pour que la maison fonctionne bien. Les petits chantiers que nous menons, avec le concours de l'employé communal Jean Paul et de nombreux « coup de mains » de votre part, améliorent petit à petit notre environnement.

La formule d'ouvrir à tous ces petits chantiers, permet déjà de faire des travaux qui ne seraient pas réalisés, ou bien avec beaucoup plus de retard. Elle permet aussi à la commune de faire quelques économies non négligeables. Economies qui peuvent rentrer dans le financement des travaux beaucoup plus lourds (école de Grozon, école de st Barth, réseau d'eau, etc ...). Il faut savoir que chaque euro économisé en fonctionnement permet de lever une capacité financière au maximum 8 fois plus importante en investissement par le truchement des subventions. C'est dire l'importance de bien maîtriser notre fonctionnement et d'utiliser à fond nos capacités internes.

Nous avons voté le budget à la mi-avril, date imposée par l'administration ; vous en verrez le détail dans les pages suivantes (et davantage sur le site de la Commune). A noter un budget d'investissement ambitieux avec les travaux de réfection du réservoir de la Dame, la remise en conformité des sources du Combal et de Teyssonier, la réfection d'une grosse partie des canalisations d'eau de Grozon, et la réfection de la toiture de l'école de Saint Barthélemy. Bien évidemment, nous allons recourir à l'emprunt pour financer tous ces travaux, mais avec un taux d'endettement constant.

L'ancienne école de Grozon nous donne quelques soucis ; nous avons fait passer plusieurs experts : la réhabilitation de ce bâtiment ne paraît pas possible avec un coût raisonnable. Nous aurons besoin de vous pour réfléchir au devenir de ce bâtiment.

En responsabilité aussi de la voirie, je me heurte au nouveau système de fonctionnement mi communal mi inter-communal, ce qui empêche de travailler en prise directe sur ces problèmes. L'incapacité que nous avons à pouvoir répondre à une demande ponctuelle, avec une entreprise locale, freine beaucoup le travail d'entretien des routes. ( Je pense qu'à l'avenir nous pourrons lever toute incompréhension et travailler plus sereinement.

Voilà ces quelques mots de déception mais aussi beaucoup d'optimisme pour les prochains mois où nous aurons, je l'espère, beaucoup de choses à faire ensemble.

---

### Introduction par Jean-Paul Déculty

Depuis fin février, date de publication du dernier « Echo des Rives du Grozon », le rythme est resté vif et actif à la Mairie !

Le budget a été voté début avril et nous pouvons maintenant lancer les quelques projets dont le financement ne dépend pas des subventions espérées, dont l'obtention n'est pas encore confirmée à ce jour. Les colombariums et les radars pédagogiques devraient être installés cet été. Nous attendons les réponses des détenteurs de fonds pour lancer les opérations plus importantes, et en particulier le toit de la Mairie-Ecole, et les travaux sur le réservoir de la Dame.

Une nouvelle importante pour nous tous : nous allons changer de secrétaire. Solange DELOCHE prend une retraite méritée en juin. C'est Anne Claire DUBUIS, 28 ans, qui lui succèdera. Nous faisons tout pour que la transmission de témoin se fasse dans les meilleures conditions, avec une quinzaine de jours de travail en commun.

Plusieurs élus ont contribué à l'élaboration de ce bulletin municipal, qui retrace les sujets de préoccupation de ces derniers mois. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean Paul DECULTY



## Les budgets de l'année 2021 ont été votés le 13 avril 2021

Budgets au pluriel, car les finances communales comprennent deux budgets bien distincts : celui de la Commune proprement dit et celui de l'Eau et l'Assainissement. Les sommes en jeu sont de l'ordre de 900 000 € pour la Commune et de l'ordre de 500 000 € pour l'Eau et l'Assainissement.



Sans entrer dans les détails, les budgets 2021 se caractérisent par d'importants projets d'investissement :

- la restauration du toit de la Mairie-Ecole (200 000 €)
- la réoccupation de l'ancienne boulangerie de Grozon (120 000 €)
- la réfection des réseaux d'eau qui traversent la route départementale à Grozon (150 000 €), travaux nécessaires avant la sécurisation et l'embellissement
- l'installation de colombariums (10 000 €)
- la poursuite des études pour définir l'avenir de l'ancienne école de Grozon
- la réparation du « réservoir de la Dame» (100 000 €)

C'est un programme ambitieux, qui dépendra, pour sa réalisation, de l'obtention des subventions demandées. Car les capacités d'emprunt de la Commune ne pourraient supporter de telles dépenses. Les réponses aux dossiers déposés arriveront dans les mois qui viennent.

Les taux d'imposition - ceux pratiqués par Saint-Barthélemy-Grozon ne sont pas très élevés - n'ont pas été modifiés pour l'année 2021.



## Petits travaux, grands bénévoles !

Plusieurs opérations de remise en état ont été menées à bien, ces dernières semaines, par des équipes associant l'employé municipal, Jean-Paul JULIEN, et un certain nombre de bénévoles volontaires.

Ces initiatives démontrent, s'il en était besoin, le dévouement de beaucoup (qu'ils en soient ici remerciés !) pour le bien-être de l'ensemble de la population locale et sont bien évidemment génératrices d'économies substantielles pour la commune, ou tout simplement d'améliorations qui ne se réaliseraient jamais...

Citons pêle-mêle ...pour les mois de mars et avril :

- Dépose, sablage, peinture et repose des volets de l'ancienne boulangerie de Grozon (qui devrait accueillir un magasin de producteurs et l'espace de co-working en projet)
- Remplacement du parquet de l'estrade du Temple de Grozon ; il restera à repeindre l'intérieur de l'abside, taché d'humidité à cause des infiltrations d'eau depuis le toit de l'abside, entièrement refait en novembre 2020
- Débroussaillage et remise en service du chemin de la Pigne, qui relie Tracol au Fonzal, par trois volontaires de Tracol et une famille de Chamblard
- Remise en état du perron de la Mairie (piquage du dallage endommagé, mise en place d'un nouveau dallage plus esthétique en travertin)

Sans parler des nombreuses interventions sur les multiples réseaux d'eau potable de la commune, dont l'état de certains tronçons pose de sérieux problèmes.



## Nouvelles de l'école

Du fait des diverses mesures sanitaires en cours, la plupart des activités extra-scolaires ne peuvent être menées à bien. L'équipe pédagogique doit donc trouver d'autres idées pour les remplacer.

Avec l'aide de Florence, filles et garçons ont pu façonner un bol qu'ils ont décoré et sur lequel ils ont inscrit leur nom pour le personnaliser. Ces bols individuels vont servir, à la cantine, pour manger la soupe en hiver (on dit que cela fait grandir) ou la salade en été. Les enfants sont fiers de vous présenter leur création.

Et un grand bravo au corps enseignant, qui déborde d'idées pour que nos enfants oublient un peu ces temps difficiles!



## Les inscriptions à la cantine et à la garderie se modernisent !



Finis le cahier de liaison, et l'inscription au dernier moment... une surcharge de travail pour le personnel de l'école et toute la comptabilité manuelle sont aujourd'hui remplacés par un système d'inscription par internet sur un logiciel ad hoc. Celui-ci permet aux parents d'inscrire, à la semaine, les jours de présence de leurs enfants, tant à la cantine qu'à la garderie. Les parents accèdent directement au tableau d'inscription et cela semble avoir bien fonctionné depuis sa mise en route, en avril.

Le calcul des sommes à régler, tant à l'Amicale laïque (pour la cantine) qu'à la trésorerie (pour la garderie), se fait automatiquement à la fin de chaque mois.

Cette organisation facilite la gestion des achats de denrées alimentaires, en privilégiant les produits du terroir et en évitant au maximum les produits industriels.

Les repas sont proposés au prix de 3,2€ pour les enfants et de 5€ pour les adultes. Le personnel et l'entretien des lieux incombent au budget communal.

## Un « marché des producteurs - test » à l'ancienne école de Grozon, venez nombreux !

Un petit groupe de producteurs des environs envisage d'investir les locaux de l'ancienne boulangerie de Grozon afin de proposer une large gamme de produits alimentaires et de cosmétiques dans une démarche de vente directe.

Avant leur potentielle installation, ils souhaitent tester l'intérêt de la population locale vis-à-vis de leur projet. C'est pourquoi ils proposeront, dès le mois de mai et jusqu'au 8 septembre, un marché mensuel qui aura lieu dans la cour de l'ancienne école de Grozon, le deuxième mercredi de chaque mois, de 16h30 à 19h00. Les producteurs seront heureux de vous accueillir dès ce mercredi 12 mai afin de vous faire découvrir la qualité de leurs produits. Pâtes, miel, viande, charcuterie, légumes et bien d'autres produits locaux seront au rendez-vous (liste non exhaustive).

Le port du masque sera obligatoire ainsi que le respect des gestes barrière. Un sens de circulation sera établi afin de garantir au mieux la sécurité de chacun.

En ces temps de crise, soyons solidaires, soutenons nos producteurs et achetons local. Montrons notre intérêt à un tel nouveau service et venons nombreux !



## Nouvelles des Associations de la Commune



### Foire au Boudin, de bonnes volontés seront nécessaires !

Le Bureau s'est réuni le 10 Avril à la demande de la Présidente. Quatre membres du bureau ont présenté leur démission : la présidente, la vice-présidente, le secrétaire et le vice-secrétaire.

Les deux membres restants prennent la suite et proposeront la tenue d'une Assemblée Générale dès que le contexte sanitaire le permettra, afin de pouvoir organiser la manifestation en novembre.

## La Fête de la Nature, samedi 22 mai

Amusaté é Boujaté animera la Fête de la Nature samedi 22 mai, sur le thème : « A la rencontre de la biodiversité ». L'exposition « Comment je vois la nature qui m'entoure » est ouverte à vos clichés.

*« Pour un moment de fête et de convivialité. Cette journée est l'occasion de partager nos connaissances et nos expériences de la biodiversité tout en renforçant notre engagement à la préservation de la planète.*

*Durant cette journée, il vous sera possible de participer à l'inauguration de deux parcours de balades à thèmes sur le territoire de la commune, avec livret explicatif. Vous pourrez participer à des ateliers nature et découvrir les sciences participatives. Quelques expositions nature seront présentées »*



## Une nouvelle fête du Patrimoine le 28 juillet ?

L'édition 2020 de cette manifestation qui s'était déroulée en juillet, nous a laissé un très bon souvenir.

Elle avait eu lieu sous l'égide de l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre, avec la présence de nombreux producteurs et artisans locaux.

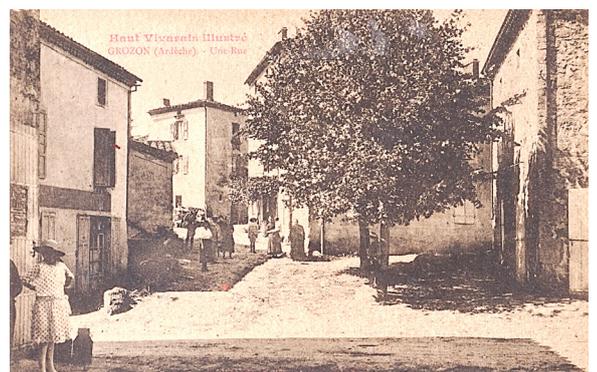
Nous serions heureux d'organiser pour une seconde édition, qui aura lieu très probablement le 28 juillet. Espérons d'ici là que les règles sanitaires le permettront.

## Exposition de photos cet été : « Saint-Barthélemy Grozon, d'hier à aujourd'hui »

Elle aura lieu au Temple de Grozon, du 15 juillet au 15 août.

Organisée par la Mairie, en partenariat avec Amusaté & Boujaté. Beaucoup d'entre vous ont déjà participé à la récupération de clichés anciens (bâtiments, paysages, activités économiques, ou sociales ...).

Si vous pensez avoir des documents intéressants, prenez contact avec Monique et Richard Sauret-Chambon (04 75 06 41 55 ou 06 38 15 00 27).



## Matras, un espace bientôt davantage utilisable par les habitants de la Commune ?

Une rencontre a eu lieu avec les responsables de cet établissement, qui n'est presque uniquement utilisé que pendant les vacances scolaires.

Elle pourrait déboucher sur une nouvelle convention, qui nous permettrait d'organiser en ce lieu diverses activités socio-culturelles. Nous sommes en attente de la conclusion et nous vous en tiendrons au courant.

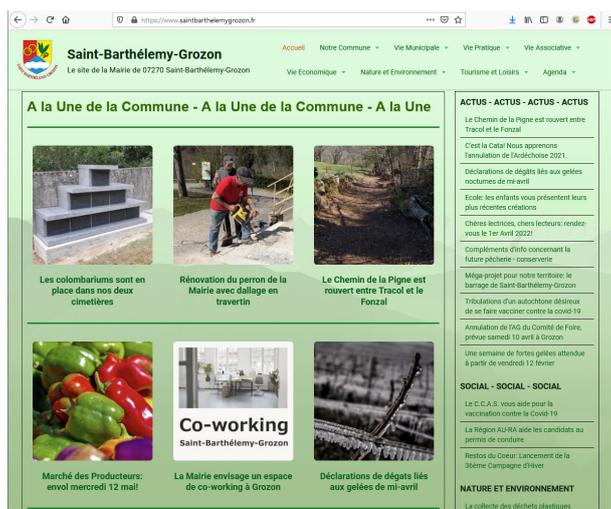


## « [www.saintbarthelemygrozon.fr](https://www.saintbarthelemygrozon.fr) » :

Le site internet de la Commune est très régulièrement mis à jour. Vous pouvez y suivre les actualités de la commune et y trouver des informations toujours plus nombreuses !

Si vous souhaitez réagir, y voir de nouveaux contenus, des actualités sur des activités associatives ou professionnelles, vos propositions sont toujours les bienvenues. Pour cela, utilisez la fonctionnalité de contact en pied de la page d'accueil.

Les questionnaires et enquêtes présents dans le bulletin d'information « l'écho des rives » peuvent également être remplis en ligne sur le site internet de la Mairie.



## Pour se faire vacciner contre la Covid-19

Il est désormais plus facile d'obtenir un rendez-vous pour se faire vacciner qu'il y a deux mois.

Contactez le Centre de Vaccination de Lamastre :

Centre socio-culturel, 1 place Victor Hugo, 07270 Lamastre  
- par téléphone (04.75.66.77.99)  
- par mail (directement sur la page web du Centre de Vaccination)

Le C.C.A.S. peut aider ceux qui le souhaitent à prendre un rendez-vous, voire les emmener à Lamastre. Pour cela, téléphoner à la Mairie (04.75.06.58.25), qui transmettra à un membre du C.C.A.S..

## La cérémonie du 8 mai aura lieu

Dans le respect des règles de distanciation, les élus déposeront une gerbe au monument aux morts, à 11h.



## Suite de la série d'articles sur la gestion des déchets : Les Ressourceries, comment ça marche ?

Qu'est ce qu'une ressourcerie ?

Une ressourcerie est une structure qui gère la récupération, la valorisation et la revente de biens sur un territoire donné. Elle a également un rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. De nombreuses structures ont également un rôle lié à l'insertion par l'activité économique, ce qui amène une dimension sociale supplémentaire.

Cécile Almy est allée à la Ressourcerie de Vernoux-en-Vivaraïs, rencontrer la responsable, Blandine Tracol. La Ressourcerie de Vernoux est animée par le Groupe Coopératif Tremplin (qui gère également les ressourceries de Saint Péray, Tournon, et Laveyron).

Voici les infos et conseils de Blandine :

- **Appareils électriques** : tout ce qui se branche peut-être récupéré, même les appareils qui ne fonctionnent plus. La Ressourcerie travaille avec la société «écologique» au Pouzin, qui revalorise voire répare tout ce qui ne fonctionne plus. Les appareils en état de marche sont bien entendu revendus sur place.
- **Textiles** : les linges et vêtements propres sont revendus; ce qui n'est plus vendable est recyclé et revalorisé par le groupe Gebetex: les jeans pour le rembourrage des sièges de voitures, le coton pour les chiffons des garages; ils ont choisis cette société car elle ne revend pas les vieux vêtements aux pays pauvres (et du contribue donc pas à tuer leur artisanat).
- **Chaussures** : les chaussures, même abîmées, sont récupérées.
- **Ferailles** : les objets métalliques sont revalorisés chez Dubost à Livron-sur-Drôme.
- **Mobilier** : le bois est revalorisé en Haute Loire par une société qui les restaure si c'est possible ou les déchiquette en vue de leur réutilisation.
- **Vaisselle** : la porcelaine et les assiettes, même à l'unité, sont revendus sur place; si l'état ne le permet pas, les pièces sont convoyées à la déchetterie de Vernoux, qui revalorise et recycle sous forme de gravats.
- **Jouets** : tout ce qui est en état est revendu; en 2020, plus d'une tonne de jouets ont été revendus rien qu'à Vernoux
- **Papiers et cartons** : les documents sont passés dans une déchiquetteuse et les cartons emballés; le tout est envoyé chez Veolia Onyx à Valence où ils sont recyclés.
- **Plastiques** : dénommé «tout venant», ce sont les seuls déchets qui ne sont pas recyclés pour le moment; ils partent à l'enfouissement.

### Sont refusés car le site n'est pas habilité Sécurité: poêles à pétrole et à mazout, bouteilles de gaz.

La Ressourcerie de Vernoux-en-Vivaraïs a créé 20 emplois pour des personnes en réinsertion

Les ventes permettent de financer les formations pour permettre à ces personnes de trouver un travail

Tout ce qui rentre, qui est revendu et qui est recyclé est pesé (22,6 t en 2020)

Le site du Sytrad (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche - Drôme) donne pas mal d'infos sur le tri, notamment ce que cela rapporte aux communes apparemment

Le chiffre sous une bouteille en plastique représente le nombre de fois que celle-ci a été recyclée

Les horaires de dépôt comme d'achat :

VERNOUX	ST-PÉRAY	TOURNON	LAVEYRON
165, ch de Bourgal 09 54 02 90 94	Zone pôle 2000 Av du Grand Mail 06 49 59 94 63	20, rue du repos 07 87 68 59 34	64, rue des Chênes 07.57.41.96.54
Mercredi : 14h-18h Jeudi : 9h30-18h Vendredi : 10h-18h Samedi : 10h-12h30 et 13h30-18h	Jeudi & Vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h Samedi : 10h-12h30 / 14h-17h	Mercredi & Jeudi : 14h-18h Vendredi & Samedi 10h-12h30 & 14h-18h	Du Mercredi au Samedi : 10h-12h et 14h-18h



Des bidons bleus ont été mis à votre disposition pour y déposer les bouchons en plastique. L'association «Les Ailes de Mon Cœur» à Pierrelatte récupère ces bouchons qui sont vendus puis recyclés. Les bénéfices tirés de ce traitement sont redistribués auprès de la recherche médicale et à des Associations pour handicapés.

Vous trouverez un bidon au point de tri de Saint Barthélemy derrière la Mairie, et un à Grozon au point de tri derrière l'ancienne école.

Bon à savoir :

Vous pouvez désormais amener vos cartouches d'encre vides à l'école !

